

PROGRAMME DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE - UE

- Comment répondre à la demande pour un transport durable et une infrastructure des transports dans l'UE élargie
- Exigences technologiques des solutions dans la conservation et la protection des monuments historiques et des vestiges archéologiques (auparavant « Exigences echnologiques dans la restauration architecturale et archéologique »)

Conseil européen

Le Conseil européen réunit les chefs d'État ou de gouvernement des quinze États membres de l'Union européenne et le Président de la Commission européenne. Le Conseil européen est accueilli et se réunit dans l'État membre qui occupe la Présidence du Conseil; il ponctue la vie politique et le développement de l'Union européenne en se réunissant au moins deux fois par an (généralement en juin et en décembre). Le Secrétariat général du Conseil comporte aussi une Direction générale de la recherche qui examine les politiques et les budgets de recherche et coordonne les activités intergouvernementales (p. ex. programme COST).

Avec le Conseil européen spécial qui s'est réuni à Lisbonne sous la Présidence portugaise de l'Union européenne les 23 et 24 mars 2000, la politique en matière de RDT a fait l'objet d'une plus grande reconnaissance que jamais auparavant comme priorité majeure du programme des chefs d'État et des chefs de gouvernement. Ces derniers ont en effet placé la création d'un espace européen de recherche au coeur de leur stratégie afin que l'économie de l'UE devienne une économie axée sur le savoir avant-gardiste, compétitive et dynamique. Ils ont demandé au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux États membres, de prendre les mesures suivantes : la création de réseaux de programmes de recherche nationaux et conjoints sur une base volontaire; l'amélioration de l'environnement pour favoriser l'investissement du secteur privé dans la recherche, la création de partenariats de R-D et les activités des jeunes entreprises de haute technologie; l'élaboration d'une méthode de coordination ouverte pour analyser les politiques nationales en matière de R-D; la création d'un réseau de télécommunications transeuropéen à très haute vitesse pour la recherche; la création d'un espace européen qui offre la mobilité aux chercheurs et qui est attrayant à l'échelle internationale; enfin, l'introduction d'un brevet de la Communauté européenne simple, efficace et bon marché.

'Au cours du deuxième semestre de 2000, la Présidence française du Conseil de l'UE a réalisé peu d'objectifs précis, particulièrement en raison du fait que l'approbation du Conseil pour la prochaine phase du programme GALILEO a été retardée jusqu'en avril 2001.

Au cours du premier semestre de 2001, la Présidence suédoise du Conseil de l'UE s'est engagée à maintenir les efforts en vue de la création d'un l'espace européen de recherche et d'obtenir un consensus sur les questions devant être examinées par l'Union européenne au cours de la première moitié de 2001.